

# Auxiliaire de vie sociale

*Sens du contact, autonomie, rigueur*

## Missions

Le titulaire de la formation **Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD)** exerce ses fonctions auprès de familles ou de personnes âgées ou handicapées. Il favorise leur maintien dans leur milieu de vie habituel, en les aidant à gérer le quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux. Il les assiste dans leurs déplacements, dans l'entretien courant du logement, dans la préparation des repas. Il les aide également à faire leur toilette, à poser et à retirer leurs appareillages. Sa participation est également précieuse pour les démarches administratives ou la gestion du budget.



## Conditions de travail

Ce professionnel du travail à domicile travaille 35 heures par semaine à temps plein.

Les horaires peuvent être irréguliers, décalés et segmentés en fonction des besoins de la personne aidée. L'emploi peut également exiger une présence de nuit ou le week-end.

Généralement salarié, il peut être employé par des associations, des entreprises spécialisées d'aide à la personne, des centres communaux d'action sociale (dans ce cas il s'agit d'agent sociaux territoriaux recrutés sur concours)



## Compétences, Capacités, Savoirs, Obligations

- Ordonné et méticuleux,
- Dynamique et réactif,
- A l'écoute, attentif,

## Salaire

Il varie essentiellement en fonction du profil et de l'expérience professionnelle.

Salaire brut mensuel : 1 457 euros/mois

## Lieux d'exercice des fonctions

Au domicile des personnes aidées.

## Cursus :

Cette formation est accessible aux personnes titulaires :

- du CAP ATMFP,
- du CAP Petite Enfance,
- DE Aide-soignant,
- DE AMP

## Lieux de Formation :

### En lycée :

- Lycée des Métiers Jean Perrin (Longjumeau) : Bac Pro. A.S.S.P. option structure
- Lycée professionnel Théodore Monod (Antony)

### Poursuites d'étude

- Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique
- Diplôme d'Etat d'Aide-soignant